

LE VESTIAIRE ESV

Ne laissez pas s'installer l'idée qu'on fait le maximum, qu'on a tout essayé, les publics évoluent, les attentes aussi. Ne soyons pas les seules à ne pas bouger !

Retracez l'historique de la création de votre vestiaire (création à la demande des services sociaux ou des paroisses, en partenariat avec d'autres associations, récents, après la guerre ?)

I. Bilan tous les ans :

- Pourquoi et pour qui faire un vestiaire ? Quel est le public qui vient ? Quels sont ses besoins ? Comment y répondrons-nous ?
- Est-ce une démarche d'insertion ou une distribution ?
- Comment sont organisés les locaux ? Les heures et jours d'ouverture ?
- Qui paie, combien ?
- Qui décide ? Qui fait quoi ? Répartition des rôles
- Qui communique et quoi ?
- Que font les accueillis ? Règlement intérieur ?

II. Vestiaire et éducation :

- Comment entretenir les vêtements, comprendre les étiquettes...
- Apprentissage de règles de vie : pas de marchandage, éducation des enfants
- Apprendre la monnaie, compter, lire et écrire les chiffres
- Ateliers couture : retouches

III. Prévoir :

- Fiche de partenariat pour diriger les accueillis vers des associations ou services
- Participation des accueillis au rangement, au tri, à la gestion des surplus, au choix des « devantures »...
- Aide à la création d'une entreprise (retouches). Stage de vendeuses...
- Connaître son public et ses attentes et ses difficultés
- Importance des statistiques : travailleurs pauvres, étudiants, retraités, enfants.

Conclusion :

- Pourquoi mon équipe choisit-elle de faire un vestiaire ?
- Quel est le plus que nous apportons ?
- L'ordre des priorités a-t-il évolué ? Quel est le public ?

Le vêtement n'est qu'un prétexte pour rencontrer les personnes, il n'est pas une fin.

